L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 10 JUILLET 1881. — 54me Année.

Bouleur(?), Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 10 JUILLET 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

Le chemin de fer du Nord-Est.

Nous trouvons dans des notes que le col. Burwell, secrétaire de la chambre de commerce de la Nlle-Orléans, a eu l'obligeance de nous faire remettre des appréciations fort intéressantes sur les avantages que doit procurer à notre ville le chemin de fer du Nord-Est dont la construction commencera incessamment. La combinaison Erlanger s'est manifestée déjà par des notes qui ne permettent pas de douter qu'elle n'arrive prochainement à un résultat dont nous n'aurons qu'à nous féliciter. La Nlle-Orléans paraît être le point objectif de tout le réseau projeté par cette puissante compagnie, qui, en raison même de son vaste plan, a pris le nom de syndicat, nom qui fait supposer non pas la construction d'une ligne mais celle d'un système tout entier par divers raccordements et embranchements tendant tous au même but.

Pour nous, le système nous vaudra une grande augmentation d'affaires dans notre commerce de l'Ouest, en coton, animaux, bois de charpente et autres produits, et nous donnera accès à ces mines de charbon de l'Alabama dont l'exploitation serait pour notre marine marchande une immense ressource de plus. Cette région minière que le chemin traversera est d'une richesse inépuisable et le charbon possède la qualité estimée le plus, celle qui produit le plus promptement la vapeur. Quant au transport de ce charbon bitumineux, il est probable qu'il aura lieu à bon marché, car du bon marché du charroi dépendra la vente. Alors la Nile-Orléans deviendrait une station de première importance pour la fourniture du combustible soit à la marine soit aux manufactures.

Mais les notes de M. Burwell nous apprennent que, favorisant aussi la ville de Cincinnati, le syndicat a l'intention de mettre cette ville en relation avec l'océan Pacifique par la voie de Vicksburg, Shreveport, Texas et El Paso, toute la ligne coïncidant sous le 31e degré de latitude, et d'établir, par la Nile-Orléans, des communications directes avec les ports du Mexique, de l'Amérique Centrale, et aussi avec le chemin de fer de Panama ou le canal à Aspinwall. En outre, une ligne aussi directe et aussi rapide déterminerait le gouvernement fédéral à établir par la Nouvelle-Orléans un mouvement postal dont l'avantage nous serait précieux, car les voyageurs suivent la poste et, si ce sont des émigrants, ils restent là où ils trouvent le plus de chances à leur convenance. Le syndicat Erlanger n'a peut-être pas envisagé son entreprise sous ce point de vue, mais il ressort du système, et ne peut qu'encourager les promoteurs du chemin de fer du Nord-Est. Une malle internationale, ayant sa principale étape au port de la Nouvelle-Orléans, donnera au commerce de cette ville un développement tel qu'on ne pourrait pas trop dire quelle en sera la limite.

Sur ce point, la question de capacité l'emporte sur tout, et déterminé forcément les résolutions du Congrès. Il suffit de savoir que par la nouvelle voie, la correspondance entre New York et Panama gagnera près de deux jours sur toute la distance. Il n'y aura donc plus d'opposition possible et la malle internationale, d'Amérique en Amérique, passera nécessairement par la Nouvelle-Orléans.

M. Burwell est d'avis que pour hâter ce moment, les diverses compagnies de chemins de fer intéressées en cette affaire devraient demander au Congrès une subvention postale fondée sur ce que leurs lignes desserviront au moins 200 districts congressionnels.

Nous ajouterons à ces considérations que le projet de chemin naval du capt. Eads est encore plus favorable à ces idées postales et commerciales que le canal de Panama qui sera réellement trop éloigné de nous et dont les eaux seront tout à fait étrangères aux nôtres. Il est vrai que le chemin naval n'en est encore qu'à l'état de projet, bien que la partie la plus difficile soit résolue, la concession du gouvernement mexicain. Ce gouvernement a accordé d'enthousiasme tout ce que le capt. Eads a demandé, et ce qu'il demande maintenant au Congrès américain engagera si peu la responsabilité du gouvernement fédéral que cette demande sera accordée. Une seule chose nous inquiète pour le chemin naval de Tehuantepec, c'est la jalousie du Nord-Est à l'égard du Sud-Ouest. Nous craignons qu'on ne veuille absolument, dans les quatre grands ports de l'Atlantique, s'opposer à une entreprise qui ferait de la Nouvelle-Orléans une ville sans rivale, car on l'a dit avant nous, le Coatzacoalcos se jette dans les eaux du Golfe qui sont la continuation des eaux du Mississippi. De là l'objection des représentants du Nord-Est au Congrès et l'échec qu'a subi une première fois le plan du capt. Eads. Mais il reviendra à la charge, et lors même que la construction de son chemin ne commencerait qu'un an après celle du canal de Panama, elle sera terminée deux ans plus tôt.

Nous espérions trouver dans les notes du col. Burwell quelques renseignements sur le tracé du chemin du Nord-Est, pour la partie du terrain qui sépare Meridian de la Nile-Orléans, partie de laquelle nous avons raison d'attendre une grande importation de coton pour le commerce européen, mais nous n'avons rien lu de particulier à ce sujet. Le syndicat Erlanger ayant acquis le chemin de fer du Fort Espagnol, on est disposé à croire qu'il veut se servir de cette voie pour arriver à la Nile-Orléans.

Cela peut se supposer en effet mais dans un sens restreint. Ce que le syndicat veut avoir probablement, c'est la tête ou l'aboutissant de ce chemin qui occupe un point très central de la ville, et qui par cela même a beaucoup de valeur. Mais nous ne supposons pas que le syndicat veuille conduire ses trains au Fort Espagnol après qu'ils auront traversé les Rigolets, car ce serait le chemin de l'école. Ces trains auraient à faire un grand détour sans nul avantage; au contraire ils y perdraient du temps, car le Fort Espagnol forme la pointe d'un angle aigu dans le trajet des Rigolets à la Nile-Orléans.

Raisonnablement on ne peut faire passer des trains par là quand on a devant soi une plaine élevée leur offrant une ligne directe pour arriver sur les derrières de la ville ou à la rue Claiborne, qui fait connexion avec le chemin de la rue Bienville, dont la tête est à l'angle des rues Canal et Basin. Après avoir construit un chemin de 200 milles, on ne tient pas à justifier d'une ligne qui a 6 ou 7 milles d'étendue et qui obligerait pour y atteindre à faire une déviation de plus de 20 milles. Cela pourrait se supposer à peine si le chemin de Meridian devait traverser, non les Rigolets, mais une corne du Lac dans leur voisinage, corne [illegible] et qui rapproche la paroisse de St-Tammany de la côte de la ville. Alors le chemin du Fort Espagnol se trouverait plus en rapport avec la ligne générale de Meridian. Mais s'il est décidé que cette ligne doive traverser les Rigolets, elle ne passera certainement pas au Fort Espagnol qui est bien loin de là et qui ne peut lui servir à rien. La compagnie Erlanger ne voudra pas élever des digues dans des marais pour l'unique objet d'allonger sa ligne sans la moindre compensation, quand elle peut si facilement l'écourter en l'établissant sur le côteau de Gentilly.

Nous concluons donc que le but du syndicat en achetant le chemin du Fort Espagnol a été uniquement de s'assurer un droit de gare dans la rue du Bassin, ce qui permettra à ses trains de voyageurs d'arriver jusque dans le centre de la ville. Quant aux trains de fret, c'est autre chose. Ils obligeront sans doute la compagnie à construire un dépôt un peu plus en arrière, entre les rues Bienville et Conti.

M. Achille Chiapella.

La plupart de nos lecteurs apprendront avec de vifs regrets la mort de M. Achille Chiapella, un de nos meilleurs et de nos plus honorables citoyens. Sa carrière avait été bien remplie et il avait su la rendre utile à la communauté. Ancien notaire et des plus estimés, M. Chiapella laisse des souvenirs qui ne s'effaceront pas en un jour, car à son aptitude pour les affaires il associait un jugement droit et un esprit intègre. Ses hautes qualités l'avaient fait estimer partout où il avait été appelé à jouer un rôle et à exercer son influence. Comme directeur de la compagnie du chemin de fer des Opelousas, il avait donné des conseils qui, malheureusement, ne furent pas suivis, et il en résulta une liquidation forcée et la vente de la voie ferrée aux enchères.

Elu en 1855 au Conseil de ville, comme alderman, M. Chiapella trouva des collègues qui, inspirés d'un esprit de réforme égal au sien, firent passer plusieurs excellentes mesures auxquelles, dans le temps, on attribua avec raison le salut de la ville qui était alors aussi entravée et gênée qu'aujourd'hui. Ce Conseil de réforme, qui méritait amplement cette honorable désignation, travailla à une charte dont l'application rigoureuse devait avoir pour la ville des conséquences fécondes. Par l'influence de M. Chiapella et de ses collègues, cette charte bienfaisante fut adoptée par la Législature, et dès ce moment tout fut changé dans l'administration de la ville. On était chargé de dettes, on en fut délivré; on ne pouvait payer ni pompiers, ni police, ni écoles publiques; avec la charte nouvelle on put payer tout le monde et la ville prit bientôt un développement inouï.

Comme alderman, M. A. Chiapella participa à toutes ces mesures et quand il sortit du Conseil, il fut récompensé de ses travaux par l'offre que lui firent ses amis de la présidence de la compagnie d'assurance de l'Union, place qu'il accepta et qu'il a toujours remplie avec honneur et délicatesse jusqu'au moment où la Compagnie jugea à propos de cesser ses opérations et de liquider ses affaires.

Depuis longtemps la santé de M. Chiapella était chancelante, bien qu'il fut encore loin de toucher à une extrême vieillesse. Mais il était menacé de cécité et ce danger toujours plus imminent avait assombri sa vie. Il avait résisté à une première attaque d'apoplexie, mais il a succombé à la seconde, et il nous quitte après s'être toujours occupé plutôt des affaires des autres que des siennes propres. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui et nous publions plus loin une notice à ce sujet.

Une saison d'opéra à la Nile-Orléans.

Mme Etelka Gerster, dit la *Musical Review* de New York, a fait un arrangement avec M. Max Strakosch pour la saison de 1881-82. Nous regrettons de dire qu'elle se fera entendre rarement à New York. Elle voyagera avec une troupe de concert, d'octobre au 12 décembre, époque où M. Strakosch ouvrira une saison d'opéra italien à la Nile-Orléans. Il aura une petite troupe mais bien choisie, dont Campanini sera probablement le ténor et Castelmary la basse, et qui ne chantera que quatre fois la semaine.

M. Strakosch s'est assuré déjà la partition des "Contes d'Hoffman" et le "Tribut de Zamora" et il produira probablement d'autres nouveautés. Son répertoire lyrique pour la saison de 1881-82 à la Nile-Orléans, se composera des opéras suivants: La Sonnambula, Lucie, Rigoletto, Les Puritains, La Flûte Enchantée, Dinorah, ou le Pardon de Ploërmel, Faust, Linda, Martha, Don Pasquale, Aïda, Trovatore, La Favorita, Carmen, Méphistophélès et d'autres opéras non encore déterminés exactement jusqu'à présent.

Les souscriptions seront ouvertes chez M. Ph. Werlein, au magasin de musique, le 21 juillet 1881.

Garfield.—Nous avons reçu de l'établissement de M. Lilienthal, rue du Canal 121, une photographie du Président Garfield, admirablement exécutée. La figure, noble et belle, fait plaisir à voir. Au dessous est un fac simile de l'écriture du Président.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Billets gagnants.—Nous avons neuf billets gagnants à enregistrer pour le tirage de la Loterie de la Louisiane du 14 juin 1881. Le premier, qui est de $100,000 a été gagné par Alex B. McCreskey, de Somerville, comté de Fayette, Tennessee, comme il avait acheté pour $5 la moitié de ce billet il en retirera $50,000.

Le second, qui est de $50,000, a été gagné par Salomon Appel, agent de la Mutual Benefit Life Insurance Company No 574, West Eight Street, Cincinnati. Son billet n'ayant coûté qu'une piastre n'a droit qu'au dixième du second gros lot.

Le troisième qui est de $20,000 a été gagné par John Hall de la poste de New York. Il l'avait payé $5, par conséquent il a droit, à la moitié du troisième gros lot.

Le quatrième, qui est de $10,000, a été gagné par diverses personnes et a été collecté par l'entremise de la City National Bank de Dallas, Texas, et aussi par Chas Brunnecke et par F. J. Bleker, courtier, et Sam'l Sharp, Boston. Chacun a un dixième du lot.

Le cinquième, qui est de la même somme, a été gagné par J. A. Berlin, de Markville, Louisiane, par James D. Cottingham, de Baltimore, Geo. Albert, de Philadelphie et L. Kelly, de Brooklyn, qui auront chacun un dixième de ce lot.

Le sixième, qui est de $5,000 a été gagné par John Kitte, de la rue Walnut, Cincinnati, et R. H. Campbell, rue de la Rivière, à Cambridgeport, Mass. Ils auront chacun droit à une somme de $500. Ces billets ainsi divisés ayant coûté une piastre seulement.

Le septième, qui est de $5,000 a été gagné par J. R. Matthews, No 25, rue West Chestnut, Louisville, qui en retirera la moitié, ce billet n'ayant coûté que $5 au bureau de M. A. Dauphin, à la Nlle Orléans.

Le huitième, qui est de $5000 a été gagné par Mlle Kate F. Todd, rue Mound 828, qui recevra la moitié de ce montant, ayant payé le billet $5.

Enfin le neuvième, qui est de la même somme a été gagné par A. K. Lovejoy, de Minneapolis, Jacob Bender, de New York, qui auront droit à un cinquième du lot, les billets ayant coûté deux piastres chacun. Tous ces billets ont été payés sur présentation au bureau de la Compagnie par des chèques délivrés sur la Banque Nationale de la Louisiane.

Nourriture pour les animaux.—Une annonce insérée plus loin invite les laitiers à s'approvisionner à bon compte de nourriture pour leurs animaux à la distillerie située à l'intersection des rues Nouvelles(?) et Tchoupitoulas.

La maison P. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense supériorité des instruments qu'elle recommande. En moins de cinq mois, cent pianos de Mathushek (sans compter ceux de fabriques différentes) qui lui avaient été expédiés, ont été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction (iron frame, maple bushing around the tuning pin) les met à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou non.

FÊTE DU 14 JUILLET.

Nous publions dans ce numéro les listes de souscriptions qui avaient été annoncées, et qui portent à $3240 85 le total des fonds collectés jusqu'à présent. C'est honnête, mais si la somme était plus forte, les organisateurs de la fête en trouveraient facilement l'emploi. Il nous sera donc permis de faire un nouvel appel aux patriotes français de la Nouvelle-Orléans et de stimuler très respectueusement les retardataires.

Nous sommes convaincu qu'avec un peu plus de zèle les solliciteurs de souscriptions pourraient aisément faire monter le total à $4000, et ces fonds additionnels ne seraient pas de trop puisque le feu d'artifice seul coûtera $2000. Nous espérons donc que cette somme pourra être collectée d'ici au 14 juillet.

Dans la dernière réunion qui a eu lieu, non à la chancellerie du consulat, mais au restaurant Antoine, dans l'appartement du conseil, M. le vicomte d'Abzac, qu'une très légère indisposition retenait chez lui, il n'a été question que des détails de la fête, à propos desquels tous les coopérateurs présents ont montré un accord parfait et une grande harmonie de sentiments et d'impressions.

Plus ils délibèrent à ce sujet, plus ils font régner l'ordre dans les arrangements et le programme de la fête, ce qui est bon signe pour la fête elle-même. Les mesures sont bien prises et tout marche admirablement, jusqu'à la musique. M. Navone, chancelier du consulat, ayant pu avec une vingtaine d'artistes amateurs de cette ville, organiser un ensemble de nature à produire le plus brillant effet. Nous en faisons la remarque parce que la musique est appelée à jouer un grand rôle dans cette célébration.

Le feu d'artifice est arrivé de New York, et l'on s'occupe maintenant à dresser dans un lieu élevé, afin que tous les assistants puissent le voir sans peine, l'échafaudage qui lui est destiné. On continue à dire merveille de ce grand travail pyrotechnique. Le parquet du pavillon a été refait en entier et les planches bien jointes ne présenteront plus aux pieds des danseurs qu'un support des plus unis et des plus agréables. Les demandes d'invitations affluent et le comité se verra obligé d'en porter le nombre à 5,000.

L'heure avancée ne nous permet pas d'en dire davantage, mais nous ne terminerons pas ce rapport sans annoncer qu'une autre réunion aura lieu demain, lundi, à 7 heures et demie du soir, dans le même local, c'est-à-dire au Restaurant Antoine, rue St-Louis.

Résultat de l'Épreuve.

Le comité de l'Association sanitaire pour le lavage des rigoles, annonce que la pompe dressée sur la Levée, devant la rue Toulouse, fournit, en moyenne, plus de huit millions de gallons d'eau par 24 heures, ce qui est de trois millions au-dessus de la quantité garantie par la fabrique d'où la pompe est sortie. Le comité en conséquence l'a déclarée parfaite de tous points et l'a acceptée comme répondant et au-delà à toutes les conditions qui avaient été stipulées.

LE PIED.

Peu de gens comprennent combien le pied est une partie importante du corps humain. Et cependant, quand cet organe est affecté soit par un cor, un durillon quelconque, soit par la compression qu'a exercée sur lui un soulier mal fait, à quoi est-on bon? La moindre marche est une corvée; un petit mouvement est une souffrance. Le repos même est entravé par des élancements violents. Ces souffrances trop souvent répétées ont la plus fâcheuse influence sur la santé générale, ainsi qu'il a été maintes fois prouvé par les recherches de savants médecins.

Et, pour les dames surtout, quel manque total d'élégance quand leur marche trahit des pieds endoloris!

La marche, gracieuse et aisée, est un des plus grands attraits de la personne et cela ne s'obtient que quand le pied s'appuie hardiment sur le sol.

Voilà le mal; nous allons chercher le remède:

On trouverait à juste titre absurde la modiste qui voudrait faire porter à toutes ses clientes un chapeau de forme unique; il faut certes tenir compte des différences de teint de physique de goût etc, qui existent entre ces dames.

Eh bien! les souffrances du pied que nous avons signalées plus haut viennent surtout de ce qu'on n'observe pas assez la variété de sa forme selon les climats, les mœurs, les occupations etc, dans les divers pays du globe.

Bref! de même que le corps, le pied peut et doit être habillé de façon élégante et confortable.

Les habitants de cette partie de l'Union ont un pied qui ne ressemble à celui d'aucun autre Etat. Il est très renommé pour sa forme petite et élégante—partant très exigeant.

Or, les manufacturiers qui fournissent des chaussures dans tous les Etats-Unis prennent naturellement pour modèle la forme du pied la plus répandue. Comme on le sait, le pied américain est en général large, carré, à cou-de-pied plat, sans grâce.

C'est sur ce patron qu'étaient taillés les souliers qu'on avait l'habitude d'expédier au sud avant que M. Darieu, de l'Etoile Rouge, ait entrepris de changer tout cela. M. Darieu part aujourd'hui même pour le nord, et grâce à sa longue expérience et à sa connaissance parfaite des qualités requises par notre localité. Il compte revenir avec un stock nombreux et varié, fait avec soin sur ses minutieuses indications et qui fera, croyons-nous une révolution dans le commerce de la chaussure.

Marchandises choisies.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de la maison E. H. Adams & Bro., rue des Magasins 594 et 596, qui a reçu une masse de marchandises nouvelles, convenables pour la saison et toutes d'une grande élégance. Toutes ces marchandises sont offertes à des prix populaires.

Primeurs—Primeurs.—La maison Solari, au coin des rues Royale et Douane, vient de recevoir et a à vendre de nouveaux articles alimentaires des plus fins et des plus recherchés. Voyez l'annonce.

FONDS CHOISI
DE
LINON, MOUSSELINES BRODEES
ETAMINES unies ou en broderie,
TOILE DU NORD, GINGHAMS,
Marchandises blanches, Marchandises noires,
Bonneteries, Gants,
Mitaines, Mouchoirs de poche,
Corsets, Basques,
Eventails, Parasols, Ombrelles,
Rubans, Ruchings, Noeuds, Cols,
Broderies, Dentelles,
Franges, Garnitures, etc., etc.
—PRIX POPULAIRES.
E. H. ADAMS & BRO.,
594 et 596 rue des Magasins,
de et le magasin au-dessus de la rue St André.
10juillet—2dm

Avis.
COMMENÇANT le 11 juillet, un train spécial d'excursion pour les GENS DE COULEUR partira de la gare du chemin de fer "Louisville et Nashville," à 7 heures 10 minutes, tous les LUNDIS, allant jusqu'à Ocean Springs et s'arrêtant à toutes les stations intermédiaires et revenant en ville à une heure raisonnable de la soirée.
Trajet, aller et retour, un dollar.
Billets à vendre, tous les lundis matins, à la gare, rue du Canal.
10juil— J. T. HARAHAN, Surintendant.

Marié, mardi, 5 juillet, à l'église des Jésuites, par le Rév. Père Begley, M. ALBON MOUTON, à Mlle MARIE DE COPPENS, tous deux de cette ville.
Pas de cartes.

Décédée, hier matin, à 4 heures, KATE LELIA PEARCE, épouse de P. Hy Santon(?), fille de Jno J. Pearce et de Anne Ure et nièce de feu Thera et de Jas. H. Ure.
Les journaux de St. Jacques, Lne, et de Manatee, Floride, sont priés de reproduire.

Décédé hier, à 5 heures et demie A. M., à l'âge de 17 mois ALFRED GUTTIERREZ. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres du Club Dramatique et Social et le Zion Conclave No 15, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de la résidence de ses parents, No 427 rue Moralès.
De la part de la famille.

Décédé, samedi, 9 juillet, 1881, à dix heures et demie du matin, ACHILLE CHIAPELLA, âgé de soixante-huit ans. Ses amis ainsi que ceux des familles Chiapella, Fernandez(?), Pollock, Labarre et Burthe sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à cinq heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, 81 rue de l'Esplanade, près Bourbon.

Décédé hier à 8 heures du soir, à l'âge de sept mois, PHILIPPE TOUJOUSE. L'enterrement aura lieu ce soir à 5 heures. Les amis et connaissances de la famille ainsi que les membres de la Société Française sont priés d'y assister. Le convoi partira de la rue des Remparts No 438, près la rue Melpomène. De la part de ses parents.

IN MEMORIAM.

La Resp.·. L.·. ☐ l'Etoile Polaire No 1

Le comité nommé par cette Resp.·. L.·. ☐ à l'effet de préparer des préambules et des résolutions en mémoire de notre T.·. C.·. F.·. et bien aimé IRENEE LEON SOULE, décédé le 5 juillet, A.·. L.·. 5881, rapporte à la dite Resp.·. L.·. ☐ que les préambules et résolutions ci-après, ont été, à une séance spéciale, tenue VENDREDI, 8 juillet, A.·. L.·. adoptés à l'unanimité, savoir:

Attendu qu'il a plu au créateur dans sa sagesse, de retirer de ce monde, notre très cher et bien aimé frère Irénée Léon Soulé, de le délivrer des soins et des peines d'une existence passagère pour le faire jouir d'une vie sans fin, et par là, de faire perdre à la chaîne qui nous unit homme à homme, une partie de sa force. Cela doit nous faire penser, nous, qui lui survivons au sort prochain qui nous est réservé et resserrer les liens d'union et d'amitié qui nous unissent, afin que pendant le peu de temps, qu'il nous est permis de vivre, nous employons nos moments d'une manière utile, et que dans nos relations mutuelles des preuves fréquentes de bonté et d'amitié adoucissent et augmentent le bonheur, dont il nous est permis de jouir encore quelque temps.

Maintenant que nous avons placé dans le tombeau le corps de notre défunt frère et ami, Irénée Léon Soulé, jusqu'au jour de la résurrection générale, avec l'espoir fondé qu'alors, il jouira des biens qui sont préparés depuis le commencement pour les justes. Demandons à Dieu que dans sa bonté infinie et du haut de ce tribunal où siège sa justice, il étende vers sa veuve et ses enfants, sa divine miséricorde et qu'il remplisse l'espoir de sa famille, en le faisant participer au bonheur éternel dans le royaume des cieux.

Ainsi donc, qu'il soit résolu, que les membres de cette Resp.·. L.·. ☐ tendent une main fraternelle à leur sœur et aux enfants de la veuve de feu notre T.·. C.·. F.·. et bien aimé Irénée Léon Soulé.

Qu'il soit de plus résolu, que les membres de cette Resp.·. L.·. ☐ sympathisent sincèrement avec la famille du défunt, dans la perte irréparable qu'elle vient d'éprouver.

Qu'il soit enfin résolu, qu'une copie de ces préambules et résolutions soit envoyée à la famille de feu notre T.·. C.·. F.·. et ami.

SYLVAIN CHANFRAU V.·. M.·.
J. RENAUDIN,
C. R. FAGOT,
LOUIS MARCIL,
JEAN DUBARRY,
JOS. H. NEGUELOUA.

Società Italiana di Mutua Beneficenza.

Tutti i soci che fanno parte della suddetta sono informati che Domenica 10 corrente alle ore 12 med: precise, vi sara riunione generale trimestrale a norma dello statuto; nel locale della Società No 132 via Chartres.
Per ordine del Pres:
E. TRON, Segretario. 9 juil—2f

Salle de l'Association de Bienfaisance [illegible].

Les officiers et les membres de la susdite Association sont prévenus qu'une assemblée aura lieu au local habituel, LUNDI SOIR, 11 juillet 1881, à 7 heures et demie. La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre de JOHN F. BREMER, Président.
PAUL B. VOORHIES, Secrétaire.
10 juil—1f

Association Howard.—A la séance annuelle de cette Association, tenue le 4 juillet 1881, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante:
J. M. VANDEGRIFF, Président,
FRED M. OGDEN, Vice Président,
F. R. SOUTHMAYD, Secrétaire,
S. B. NEWMAN, Trésorier.
Bureau des Directeurs—Jules Aldigé, R. L. Robinson(?), J. H. Vinet(?), John M. Coen(?), T. Connolly.
Comité de Finance—Félix Legendre, A. J. Vandegriff, Philip Brabazon(?).
F. R. SOUTHMAYD, Secrétaire.
10 juil—2f

PRIMEURS. PRIMEURS.
20 caisses Petits Pois Nouvelle récolte.
5 .. Fromage Limbourg Nouveau.
10 .. Fromage Ananas Nouveau.
50 barils Vin Catalan St-Vincent de la marque Piedallarena(?).
En débarquement et à vendre par A. M. & J. SOLARI.
10 juil—2f Coin Royale et Douane.

ATTENDU
—PAR—
ALPHONSE ET MARIE
EN DOUANE ET EN MAGASIN
A VENDRE PAR
B. TREMOULET,
No. 7 RUE DECATUR, No. 7.
108 Bques Vin Rouge Castelmoron.
37 .. .. Bergerac.
175 .. Vins Fins.
Chât. d'Issan, Chât. Lalande,
Chât. La Lagune, Chât. La Tour St-Estèphe,
Chât. Clerc Milon, Chât. Dalesme,
Chât. Vernons, Chât. Raymond Arcins,
Pontet Canet, Blanquefort,
Margaux-Médoc, Ludon Médoc,
St-Emilion, Fronsac,
Bourg, Montferrand,
Haut-Sauternes, Graves.
6 barriques Château Pape Clément d'origine.
200 caisses Sardines nouvelle pêche "Pinaud."
251 caisses Cerises à l'eau de vie "Dumaille."
105 caisses Vins Fins, rouges et blancs d'origine.
Chât. Lafite, Margaux, Malescot.
.. Cantelot (voisin du Pape Clément.)
.. Yquem, Guiraud, Coutet.
.. Blézeau(?), Bayne-Vigneau, Peyraguey de [illegible]
10,000 bouteilles Vins Rouges et Blancs diverses qualités.
155 caisses Petits Pois, moyens fins, extra fins.
25 caisses Champignons, Billet et autres.
50 caisses Huile d'Olive de choix "J. [illegible] & Co."
15 Estagnons Huile de Provence.
100 caisses Fruits à l'Eau de Vie.
100 caisses Vermouth N. P. & Cie.
25 caisses Cognac, J. Prem & Cie. "20 ans."
25 fûts .. ..
15 .. .. J. Fabre, &c., &c.
—AUSSI—
VINS DE CALIFORNIE,
CLARET, ZINFANDEL, HOCK,
MUSCAT, ANGELICA, PORT.
CHAMPAGNES, BIERES, SHERRY,
MADERE, WHISKIES, BITTERS.
Vins et liqueurs de toutes sortes.
10 juil—

Externat des Sœurs Marianites de la Sainte-Croix.

LES Sœurs Marianites de la Sainte Croix, établies depuis 1856 dans la paroisse de St. Vincent de Paul, 3e district, ont pris en 1860, à la requête du Rév. P. R. J. Foltier(?), la direction de l'école paroissiale de St Vincent. A cette époque, les Sœurs avaient, à leur domicile même, rue des Remparts, entre Congrès et Elmyre, un Externat qu'elles ont fermé lorsque l'Ecole paroissiale leur a été confiée. Leurs services n'étant plus nécessaires dans cette école, elles se proposent de rouvrir leur Externat de la rue des Remparts et d'y admettre des élèves à des conditions aussi modérées que celles faites aux élèves de l'Ecole de St. Vincent. En outre des branches enseignées à St. Vincent, il sera donné aux élèves, sans frais, des leçons de musique vocale et de travaux d'aiguille de toutes sortes, et les Sœurs, conformément à leurs règlements, recevront gratis les élèves qui ne pourraient pas payer leur pension d'entrée.

Mme Magioni, connue si favorablement de tout le monde pour son talent de premier ordre comme musicienne, donnera à cet Externat des leçons aux élèves qui auront besoin de ses services. L'ouverture de l'école aura lieu le 1er septembre.
10 juillet—Tous les Dim. jusq 1er sept.

Rafraîchissements à West End.
M. PAUL B. VOORHIES a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il fera, DIMANCHE, 10 juillet, au West End l'ouverture de son salon pour le débit de lait glacé, 5 cts, soda 5 cts, guimauve, etc.
10 juillet—1f

DANZIGER,
131-Rue du Canal-131
GRANDE VENTE
D'ECOULEMENT
POUR CAUSE D'INVENTAIRE.
Il vous sera avantageux de venir à notre magasin ou de nous adresser un MOT D'ECRIT.
Nous n'avons pas de "Jobs sans valeur," mais faisons d'énormes concessions de façon à écouler notre beau stock de
MARCHANDISES SECHES
ASSORTIES
—ET—
D'Articles de Fantaisie.
Linons de Perse, crèmes et blancs, à 25, 30 et 35 cts la yarde.
Satinés à pois, crèmes et blanches à 25, 30 et 35 cts la yarde.
Jolis Linons, une yarde de large, à 8 cts la yarde.
Linon Louvre à 8 cts la yarde.
Jolis Linons Lourge(?) importés à 12 1/2, 15 et jusqu'à 41 cts la yarde.
Toiles pour Robes de voyage à 10 cts la yarde et au-dessus.
Véritables Toiles Cretonnes(?) [illegible] de 40 cts jusqu'à $1 la yarde.

Aux Dames hors de la Ville.
M. Danziger s'occupe personnellement de tous les ordres de la campagne. Nous garantissons que vous serez aussi bien servies que si vous faisiez vos emplettes vous-mêmes. Si vous nous écrivez nous demandant des échantillons et des listes de prix, nous vous les enverrons immédiatement. Toutes les fois que vous ne serez pas satisfaites, nous préférerons(?) que vous renvoyiez les marchandises et votre argent vous sera rendu.

Quelques-uns des Bargains que nous offrons cette semaine.
Foulards japonais (japonese sun shades) 25 cts.
Coton sans apprêt 7 cts la yarde.
Coton à drap écru 2 1/2 de large, 18 cts la yarde.
Buntings de toutes les nuances, 15 c. la yarde.
Toiles à quenouille(?) à 12 1/2 cts la yarde.
Le meilleur coton percale à 8 cts la yarde.
Ces Bargains et nombre d'autres, vous ne pouvez les trouver ailleurs que chez
DANZIGER,
131 RUE DU CANAL.
NOUVELLE-ORLEANS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.,)
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée en 1849—Réorganisée en 1866.
CAPITAL EN ARGENT $400,000
Sollicite des Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.
W. B. LYMAN ....Président.
S. B. NEWMAN ....Vice-Président.
CHAS. E. RICE(?) ....Secrétaire.
Directeurs:
Samuel B. Newman, Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
[illegible], A. Mouton(?),
Geo. W. Sentell(?), Wm. B. Conger(?),
F. B. Mortimer(?), John M. Parker,
Reuben G. Bush, George Martin,
Edward Nalle, Henry L. Flash,
W. W. Swain, J. J. Bates(?),
A. H. Seward, Lucien Doléry,
U. Marinoni, Louis Prados,
Charles H. Dolson(?), Charles Newman,
B. F. Grigsby, S. O. Conlon(?),
Wm. A. Phelps, John Calder,
Ferd. Marks, Wm. B. Lyman.
B. H. Adams,
10juillet—1an V&C

On demande
UNE gardienne d'enfant blanche. Elle doit se munir de bonnes recommandations et s'adresser 147 rue St-Charles.
10 juil—1f

A louer.
LE MAGASIN No 42 rue de Chartres, entre Douane et Bienville. Les étagères, comptoirs et installations de gaz seront loués avec le magasin. Possession donnée le 1er sept. S'adresser à A. PEPIN & BRO, 150 rue de Canal.
10 juillet—

Attention, Laitiers!
LA DISTILLERIE située au coin des rues Nouvelle(?) et Tchoupitoulas, après le jour(?) lundi(?), a la meilleure nourriture que l'on puisse trouver en ville pour les animaux et y vend à BON MARCHE. Faites en l'essai.
10juillet—1f

$100,000. Avis. Nouvelle-Orléans, 20 juin, 1881.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Alex. B. McCreskey, Somerville, comté de Fayette, Tenn., par l'entremise de la banque Union and Planters, de Memphis, Tenn., la moitié du billet No 47,942, tirage à numéro simple, classe "F," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Mille Piastres, mardi, le 14 juin 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Cinq Piastres au bureau de M. A. Dauphin, Nlle-Orléans, Lne, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.
E. B. L'HOSTE, Commis au change et à l'escompte du Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.
10 juil—1f PP

$50,000. Avis. Nouvelle-Orléans, 21 juin 1881.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Salomon Appel, agent de la Mutual Benefit Life Insurance Company, No 574 West Eighth Street Cincinnati, O., Wm F. McCaffrey, 62 rue Monroe, New York, et W. C. Pendleton, 12 rue Bradley, New London, Ct, un dixième chacun du billet No 3631 tirage à numéro simple, classe "F" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Second Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, mardi, le 14 juin 1881, les dits billets ayant coûté la somme de Une Piastre chacun au bureau de M. A. Dauphin, Nlle Orléans, Lne., et M. A. Dauphin, 212 Broadway New York, et que les montants lui en ont été promptement payés par chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.
CHAS. O. De LIVAUDAIS, Caissier de la Mutual National Bank de la Nlle Orléans, Lne.
T. M. WESCOAT, Agent, Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne.
10 juil—1f PP

$20,000. Avis. Nlle-Orléans, 28 juin 1881.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de John Halle(?), boîte 2419 de la Poste de la ville de New-York, la moitié du billet No 75,416, tirage à numéro simple, Classe "F," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Troisième Gros Lot de VINGT MILLE PIASTRES, mardi, 14 juin 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Cinq Piastres au bureau de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Lne, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.
T. M. WESCOAT, Agent, Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne.
10 juil—1f PP

$10,000. Avis. Nlle Orléans, 21 juin 1881.

LES soussignés certifient qu'ils avaient en collection pour le compte de personnes, par l'entremise de City National Bank de Dallas, Tex., Chas. Brunnecke, coin des rues Sixième et Kentucky, par l'entremise de F. J. Bleker, courtier, Quincy, Ill, et Sam'l S. Sharp, 108 rue Castle, Boston, Mass., chacun un cinquième du billet No 90,487(?), tirage à numéro simple, Classe "F," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi 14 juin 1881, les dits billets ayant coûté chacun la somme de Deux Piastres au bureau de M. A. Dauphin, Nlle Orléans, Lne. et L. F. Crosby, 265 rue Washington, Boston, Mass. et que les montants lui en ont été promptement payés par des chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la Compagnie.
CHAS. O. DE LIVAUDAIS, Caissier de Mutual National Bank de la Nlle-Orléans, Lne.
E. B. L'HOSTE, Commis au change et à l'escompte du Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.
T. M. WESCOAT, agent, Southern Express Co., Nlle-Orléans, Ln.
10 juil—1f PP

$10,000. Avis. Nlle-Orléans, 21 juin 1881.

LES soussignés certifient qu'il ont eu en collection pour le compte de J. A. Berlin, Marksville, Lne., James D. Cottingham, 233 Light street, Baltimore, Md., Geo Albert, 536 Master street, Philadelphia Pa., et L. Kelly, Brooklyn, N. Y., un dixième chacun du billet No 40,931(?), tirage à numéros simples, classe "F" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le quatrième gros lot de Dix Mille Piastres, le mardi 14 juin 1881, les dits billets ayant coûté la somme de une piastre chacun au bureau de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Lne, et M. A. Dauphin, 212 Broadway, New York, et que les montants leur en ont été promptement payés en chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets au bureau de la Compagnie.
J. A. BERLIN, Marksville, Lne, pour lui-même.
T. M. WESCOAT, Agent, Compagnie de l'Express du Sud, Nouvelle-Orléans, Lne.
10 juil—1f PP

$5,000. Avis. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1881.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de John Kitte, No 128 rue Walnut, Cincinnati, Ohio, et R. H. Campbell, 41 River street Cambridgeport, Mass, un dixième chacun du billet No 44,440, tirage à numéro simple, Classe "F" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Cinquième Gros Lot de Cinq Mille Piastres mardi 14 juin 1881, les dits billets ayant coûté la somme de Une Piastre chacun, aux bureaux de M. A. Dauphin, 212 Broadway, New York, et L. F. Crosby, 265 rue Washington, Boston, Mass, et que les montants leur en ont été promptement payés en chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la Compagnie.
T. M. WESCOAT, agent, Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne
10 juil—1f PP

$5,000. Avis. Nlle-Orléans, 23 juin 1881.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de J. R. Matthews, No 25 rue West Chestnut, Louisville, Ky., la moitié du billet No 34,117, tirage à numéro simple, classe "F," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le cinquième Gros Lot de Cinq Mille Piastres mardi, 14 juin 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Cinq Piastres aux bureaux de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Lne., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.
T. M. WESCOAT, Agent du Southern Express Company. Nlle-Orléans, Lne.
10 juillet—1f PP

$5,000 Avis. Nouvelle-Orléans, 27 juin 1881.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de Mlle Kate F. Todd, 828 rue Mound, par l'entremise du Fourth National Bank de St-Louis, Mo., la moitié du billet No 88,431(?), tirage à numéro simple, Classe "F" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le cinquième gros lot de Cinq Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1881. Le dit billet ayant coûté la somme de Cinq Piastres au bureau de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Lne, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.
W. W. WALDO, Caissier Germania National Bank, de la Nouvelle-Orléans, Lne.
10 juil—1f PP

$5,000 Avis. Nlle-Orléans, 28 juin 1881.

LES soussignés certifient qu'ils avaient en collection, pour le compte de A. K. Lovejoy, Minneapolis, Minn., Jacob Bender, New York, et un [illegible], un cinquième chacun du billet No 11,619, tirage à numéro simple, Classe "F" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Cinquième Gros Lot de Cinq Mille Piastres le mardi, 14 juin 1881, les dits billets ayant coûté la somme de Deux Piastres chacun, aux bureaux de Murray & Co, 127 rue La Salle, Chicago Ils., M. A. Dauphin, 212 Broadway New York, et le dernier nommé vendu par J F Hall, agent du chemin de fer de Donaldsonville, et que les montants en ont été promptement payés en chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.
JOHN M. MAY, courtier, State National Bank. Nlle-Orléans, Lne.
T. M. WESCOAT, agent, Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne.
J. T. FARGASON & CO, 190 rue Gravier, Nlle-Orléans, Lne.
10 juil—1f PP

A louer.
UN COTTAGE garni situé sur le rivage de la Baie St-Louis, à environ moitié chemin de Waveland et de Ulmanville. Un agréable cottage avec mobilier, stove et ustensils, verrerie et linge. La maison est élevée de terre et a sept chambres, dont deux avec cheminées, entre un vestibule(?), galeries devant et derrière, cuisine, etc., le tout sur le même palier. Beaucoup d'ombrage, d'arbres fruitiers; remise et écurie. La maison ci-dessus décrite est contiguë à celle qu'occupe ma famille. Prix pour la saison ou pour jusqu'en mai 1882, $225. Délicieuses brises du golfe. Bains. Les passagers du train d'excursion du dimanche descendent à Waveland. M. Page Carris(?) les mènera en voiture à la maison, pour 50 sous, quatre personnes ou moins.
H. DUDLEY COLEMAN,
16juil—1f 13 rue de l'Union.

Avis.
EPIZOOTIE CHARBONNEUSE pour prévenir le charbon. S'adresser au Dr J. MORRIS(?), médecin-vétérinaire diplômé français 215 Canal, coin Remparts. 9 juil—1 mois.

Culture de la soie.
LES habitants de la Louisiane qui désireraient se mettre en rapport avec une personne parfaitement au courant de la culture du mûrier et de l'éducation des vers à soie, peuvent s'adresser au Bureau de l'Abeille.
7juil—10f

Avis.
ON demande le concours des amateurs de chant pour organiser des chœurs à l'occasion de la fête du 14 juillet à West End. S'adresser à M. P. CORRIVEAU, 63, rue Royale.
20 juin—

Changement de local.
J'AI l'honneur d'annoncer à ma nombreuse clientèle que j'ai transféré mon magasin de Porcelaine, Faïence, Verrerie et articles de ménage, au coin des rues Royale et [illegible].
19 juin—1m. ANT. CASTEL.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Fete Nationale du 14 Juillet 1881.

—DONNÉE AU—
WEST END,
Par la Colonie française de la Nouvelle Orléans.
Fête publique et gratuite.
—Programme.—

1° Mercredi 13.—Une salve d'artillerie sera tirée à 6 heures du soir pour annoncer la fête.

2° Le 14, à 6 heures du matin et à midi, deux autres salves seront tirées.

3° A 3 heures 1/2 P. M., un train spécial partira de la rue du Canal pour transporter les invités au West End, où aura lieu la réception officielle.

4° A 5 heures p. m., une pièce pyrotechnique, (La Merveille du jour) sera tirée pour la première fois à la Nouvelle-Orléans

5° Immédiatement après, les régates auront lieu entre les différentes associations nautiques de la N. O.

1ere course: Single Scull Shell.

Nom du club.	Nom du bateau,	Equipage.
Persévérance,	"	Frank J. Mumford.
Neptune,	"	Jos O'Donnell.

2me Course Double Scull Shell.

Nom du club.	Nom du bateau,	Equipage.
Persévérance,		John Keegan, bow; W. Graham, stroke
West End,	F. A. Lee,	Louis Anbener(?), bow; Jno Sullivan, stroke

3me Course Four Oared Shell.

Nom du club.	Nom du bateau,	Equipage.
Hope,		P. Bowers, stroke; Jno McNulty No 1; M Carrey .. 2; J. Jolly .. 3
West End,	F. L. Ross,	M. Dallas bow; M. Schoeffel(?) No 1; Mike Owen(?) .. 2; Owen Riley .. 3

Quatrième Course. Water Polo.

Nom du cheval.	Nom du conducteur.
Maud S,	W H Vanderbilt.
St-Julien,	O A Hickock.
Penbask(?),	John Harper.
Parole,	Pierre Lorrillard.
Iroquois,	Archer.
Foxhall,	Hon John Fitzpatrick.
Goldsmith Maid,	.. Wm Fagan.
Dexter,	.. J V Guillotte.
Smuggler,	.. Geo Delamore.
Sleepy Tom,	.. B T Walshe.
Longfellow,	.. P Mealey.
Lucy,	Albert Baldwin.
Maud Goldsmith,	J P Oglesby.
Lotta Kidd,	Jos C Morris.
Independence (foaled july 4th 1881 at West End,	Jos A Walker.
Eva Walsh,	Jules Cassard.
Cotton Plant,	W B Schmidt.
Silent Friend,	John Hawkins.
Minnie Wilkes,	Col Jack Wharton.
Bushwacker,	W K Seaving(?).
Spot,	Gen. W T McMillan.
Poly Maid,	Capt Geo L Norton.
Daisy,	Judge W P Lane.
Lotta,	Gen A S Badger.
Lillie May,	Thos Duffy.
Occidental,	Robt Brewster.
Lady Thorn,	William Walsh.
Judge Fullerton,	Eddie Harris(?).
Locomotive,	A D Sheldon.
Comet,	Walter Coleman.
Red Gauntlet,	Wm Murray.
Waukesha,	A P Perkins.
Tickets,	Jos Smith.
Felicitor,	Col Dan Wilson.
Catcher,	Maj Andrew.
Dummy,	F. Wintz.
Cotton Ball,	M J O'Brien.
West End,	W H Hyatt.

Dans cette course on se servira de barils ayant une tête et une queue de cheval à chaque bout pour représenter les chevaux. 25 livres de sable comme lest seront allouées pour chaque baril. une quille en cyprès ne devant pas avoir plus de 12 pouces de profondeur au moins au gré du cavalier. la quille ne devant pas être lestée. Les cavaliers devront se servir d'une pagaie.

Les entrées pour toutes les courses seront closes le 12 courant au Crescent Hall.

Les courses ci-dessus commenceront à 5 heures et demie P. M. très précises. Course des entrées à l'endroit ordinaire. Distance, deux milles aller et retour.

Juges { Chas. P. Seniat(?), Chas. J. Claiborne
Arbitre, Con. Jno Glynn jr.
Lanceur, E. B. Musgrove
Marqueurs du temps { Jos. A. Walker, F. L. Ross

Le premier coup de canon à 5 h. 30 sera le signal pour que les canots de la première course se mettent en position à leurs places respectives. Un coup de canon à la fin de cette course sera le signal pour que les canots de la deuxième course se mettent en position et un coup de canon à la fin de la seconde course sera le signal pour les canots de la troisième course. Un coup de canon à la fin de ces courses sera le signal pour que la course Water Polo prenne position dans le canal entre West End et le St John Boat House. Distance: traverser le canal et retour.

A fin d'éviter les accidents, le public est averti qu'il ne sera pas permis aux voitures de traverser le pont à la tête de West End après 5 heures P. M.

A 2 heures, Concert et Bal pour enfants dans le grand Pavillon.

Distance à parcourir pour chaque course: Deux milles, aller et retour. Les prix seront de splendides médailles d'or.

6° A 6 heures p. m., Grand concert vocal et instrumental dans lequel on entendra la Grande Marche, composée pour la circonstance par M. F. Navone, chancelier du Consulat de France.

7° A 7 heures 1/2 p. m., une salve d'artillerie sera tirée par la compagnie du capt Scheuffler(?), au West End

8° A 8 heures p. m., en outre de la lumière électrique, grande illumination sans pareille par M. J. Pasquier(?) de Sun light gas machine et ainsi que par des milliers de lanternes chinoises et verres de couleur.

9° A 9 heures p. m., Grand feu d'artifice, sans précédent à la Nlle-Orléans, composé de 30 splendides pièces dont les trois principales auront 40 pieds de hauteur représentant la Bastille, la Statue de la Liberté éclairant le monde et les deux drapeaux des E. U. et de la France, tenant respectivement leur drapeau national. Cette grandiose exhibition pyrotechnique se terminera par un bouquet splendide composé de 10,000 fusées bombes partant à la fois au moyen d'une pile électrique. Pour assurer le succès du feu d'artifice, les artificiers qui l'ont fabriqué viendront du Nord pour le tirer.

10° Deux bals par invitation auront lieu aux deux pavillons du West End.

Pour faciliter le transport des visiteurs, les trains marcheront toute la journée et toute la nuit, à 10 minutes d'intervalle.

Le West End et la rue du Canal seront brillamment décorés et illuminés, le West End, surtout la nuit, représentera une véritable féerie.
9 juil—5f PP

H. DAMIENS,
Coin Royale et Toulouse.
DÉBALLAGE de nouvelles MARCHANDISES
Reçues par le dernier steamer.
COSTUMES de bains, BONNETS à bains, CALEÇONS de bains, SANDALES pour bains.
Parapluies écrus pour hommes. En-tous-cas pour dames. Ombrelles bains de mer pour hommes et pour dames.
CHEMISES FRANÇAISES
Chemises devants toile de toutes grandeurs, à cols et sans cols, depuis $20 la douzaine et au-dessus.
Chemises percale couleurs, très jolis dessins, depuis $18 la douzaine et au dessus.
Chemises d'enfants, coton et devants toile.
Devants de Chemises toile.
Cols et Poignets pour chemises
Chemises de flanelle pour voyage.
Gilets flanelle mousseline, Gilets fil d'Ecosse Caleçons de toile fine, Caleçons de coton croisé pour hommes. Un très joli choix de GANTS de fil d'Ecosse pour hommes et pour dames.
Mules maroquin pour hommes et pour dames.
Peignes de tous genres. Brosserie.
PARFUMERIES FINES
Lingerie pour dames. Nœuds et Cravates dentelles. Rubans
ET
MERCERIES de toutes sortes.
HAMACS MEXICAINS ET AMÉRICAINS.
18 juin 1m—D MaJ

Avis au Public.
LE soussigné partant prochainement pour France a le plaisir d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il laisse son fils JOHN H. TOURNÉ, chargé de ses affaires et par la même occasion annonce qu'il vient de recevoir un nouveau lot de vins de la Californie; Claret, Zinfandel et Hock, ainsi que des vins doux qu'il vendra aux plus bas prix.
On trouvera aussi chez lui un grand choix de Groceries fines.
Les ordres seront exécutés promptement et rendus à domicile sans frais.
A. N. TOURNÉ,
8 juil—2f 19 rue Royale.

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur "Vigilant" No 3, coin des rues Galvez et Bayou—Nouvelle Orléans, 5 juillet 1881.—Les officiers et les membres de la sus-dite compagnie et leurs invités prenant part à l'excursion à la Grande Ile, sont requis par le présent avis, de se réunir à la maison de pompe, SAMEDI, 9 juillet, à 6 heures précises du matin.
Par ordre de HENRI LUSSE, foreman.
W. A. GARLEPIED, secrétaire.
7juil—2f

M. AUGUSTE TETE devient, dès ce jour, associé de ma maison de commerce. La raison sociale sera LANAUX & TETE.
PIERRE LANAUX.
2 juil—14f

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.
Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.
6avril—PP

Avis.
LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH,
19déc— Lock Box 2599 N. O., P.

Correspondance.

Ci-dessous nous publions quelques lettres qui intéresseront vivement les dames, car il s'agit de nouveautés.

Paris, 6 juin 1881.
A monsieur Arthur Darieu,
A la Nouvelle-Orléans.

Cher monsieur,

Votre lettre en date du 27 mai nous est parvenue, et sans perdre de temps, nous en avons suivi les instructions. Après plusieurs jours de pourparlers avec la maison Derbois, il nous a été possible de compléter à votre prix, le jeu de formes pour bottes de dames; seulement, comme il fallait faire à neuf toute votre commande il nous a été impossible d'expédier à la date précisée dans votre lettre et ce n'est que vers le premier juillet que votre commande quittera le Havre. Nous vous ferons remarquer que nous avons pris toutes nos précautions pour que les formes soient parfaites, sous tous les rapports, et il n'y a pas de doute que vous aurez en mains [illegible] la botte la plus élégante qui se soit encore vue en Amérique: notre genre de formes est en grande vogue dans toute l'Europe et il n'y a pas de doute qu'il en sera de même dans votre pays. En espérant recevoir bientôt de vos nouvelles, nous vous saluons respectueusement,

MIRTEL FRÈRES.

Vienne, 1er juin 1881.
Monsieur Arthur Darieu,
Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Nous nous plaisons à répondre à votre lettre en date du 12 mai 1881, et c'est avec plaisir que nous vous apprenons que nos formes n'ont jamais été exploitées en Amérique et nous vous remercions d'avoir pensé à nous en nous envoyant votre commande, qui recevra toute notre attention. C'est, croyons nous, une heureuse idée que vous avez d'introduire l'article Viennois sur votre marché, surtout pour une maison en vogue comme la vôtre. Voici ce que nous avons choisi et que nous expédierons vers la fin de juin:

Un jeu de formes, escarpins (copie Andalousie) pour être monté avec garnitures; ce genre est très large du bout. Un jeu formes bottes arrondis, entièrement nouveau. Ce genre se porte avec une petite bouffette en peau. Trois jeux de formes assorties pour escarpins vernis et en couleur, deux jeux de formes dit Chiffonnette. C'est le dernier article qui vient de paraître. Nous vous expédions aussi 100 patrons genres entièrement nouveaux, ainsi qu'un grand nombre de gravures les genres nouveaux, dont nous n'avons pas encore les formes. Avec l'espoir que notre expédition vous parviendra en bon ordre, et quelle vous donnera entière satisfaction, nous vous saluons en vous priant d'accepter nos salutations empressées.

NORTLINGER ET COMPAGNIE.

Paris, 3 juin 1881.
Cher monsieur Darieu,

C'est avec plaisir que nous accusons réception de votre très honorée du 18 mai et croyez que je suis flatté au plus haut degré du succès dont vous me parlez quoiqu'il vous revient en grande partie je n'en suis pas moins heureux d'en prendre ma part. Le nouveau jeu de formes pour bottines larges est en route et arrivera à New-York vers le premier juillet. Par la même occasion je vous fais parvenir le patron de ma nouvelle forme dite "Cambrure aiguille," si vous croyez pouvoir introduire cette nouvelle je me ferai un plaisir de vous en compléter un jeu immédiatement.

Tout à vous,

ALBERT FAUCHÉ.

H. BILLARD,
LIBRAIRIE FRANÇAISE,
80 RUE DE CHARTRES,
Coin Bienville. Nlle-Orléans.
Raspail—Manuel Annuaire de la Santé $0 80
Corlieu—Aide mémoire de Médecine et de chirurgie ... $2 75
Jeannel—Formulaire officinal et magistral international ... $1 50
Bouvant(?) Officine, (dernière édition.) $5 50
Bouchardat — Annuaire de Thérapeutique ... $1 00
Formulaire magistral ... $2 00
Cazeaux—Traité des Accouchements ... $6 00
Littérature.
Théophile Gautier—Oeuvres par volumes ... $1 25
Gve Flaubert—Oeuvres par volumes ... $1 25
Henri Gréville— ... $1 25
Jules Verne—La maison à vapeur, un beau volume illustré $3 75
Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré ... $3 00
Les voyageurs du XIX siècle, un beau volume illustré ... $3 00
Bibliothèque du cultivateur et du Jardinier. Elevage des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume
Bourgoin d'Orli—Guide pratique de la culture de la canne à sucre ... $3 00
LE DESSIN POUR TOUS,
Méthode Cassagne,
Etudes d'Ornements Paysage, Marine, Fleurs, Figure, Genre, Animaux.
BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALEMBOURS, CHANSONS, à 25 c. le volume.
Manuels Roret, Collection complète à $1 25 le volume.
26 juin—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE,
A. Brousseau's Son,
17.....RUE DE CHARTRES.....17
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
26juin—

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée).
6 oct—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi 9 juillet 1881.

OUVERT LE DIMANCHE de 9 A. M. à 1 HEURE P. M.

LISTE DES MESSIEURS.

Bertuccio Felice	Basse(?) Charles
Brosati Pasquale	Gur Henri
Carrell H B	Galan Antonio
Casari Giovanni	Lindayno Gostano(?)
Costalonotha(?) Cristofore	Mabria Pedro
Di Biaggio Giffone(?)	Mucco Giuseppe
De Antoni Giuseppe	Malchizzi Vincenzo
Dahert Adolphe	Rochette O

W. L. McMILLEN, Maître de Poste.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 9 JUILLET—CLASSE No 161.
Tirage de 4 heures P. M.

60	23	70	40	29	38	34	62	43	37	42	10	36

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature. Ce 9 juillet 1881—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS E. PEYTON(?)
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

HUILE D'ASSURANCE.

LA MARQUE DE COMMERCE PROTÉGÉE PAR UN DÉCRET —DE LA— Cour Suprême.

Une des dernières causes sur lesquelles la Cour Suprême s'est prononcée avant de s'ajourner, a été celle de la Compagnie dite: Insurance Oil Tank Company vs. John M. Scott. La Compagnie a enjoint M Scott de se servir de sa marque de commerce "Huile d'Assurance." L'opinion unanime de la Cour, énoncée par M. le Juge Fenner était en faveur de la demanderesse, la Compagnie Oil Tank Insurance.

Nous reproduisons ci-après quelques passages de la savante décision qui ont trait à l'origine du nom et à la fabrication de l'Huile d'Assurance, à sa sûreté absolue, à son importance aux yeux du public et à son titre à la protection de la marque de commerce contre tout empiètement.

"Les témoignages prouvent qu'antérieurement à 1873, la plus grande partie des huiles d'éclairage provenant du pétrole, alors sur le marché, étaient peu à l'épreuve du feu, et conséquemment inflammables, et aussi produisaient des vapeurs qui, avec certaines combinaisons de l'air atmosphérique se manifestant, devenaient explosibles et fréquemment occasionnaient la perte de vies humaines et de propriété. D'autres huiles, alors en usage, non inflammables et inexplosibles, étaient défectueuses pour l'éclairage et ne possédaient pas les autres qualités requises pour les rendre propres à l'usage domestique dans des lampes ordinaires.

On demandait alors publiquement et urgemment une huile d'éclairage de ce genre qui réunît à une sûreté parfaite les autres qualités nécessaires pour l'usage des familles.

Afin de répondre à cette demande, la demanderesse a entamé des négociations avec certains raffineurs d'huile à Cleveland, Ohio, pour la production d'une huile d'éclairage ayant ces mêmes qualités désirées quant à la couleur, gravité spécifique, le degré d'ignition, et l'épreuve du feu.

La demanderesse réussit, en 1873, à se procurer une huile, fabriquée pour elle et sous ses ordres, huile réunissant les qualités voulues; laquelle, après examen, gagna la faveur publique et la recommandation du Bureau de Santé de cet Etat et des compagnies d'Assurances de la Nouvelle Orléans et d'autres villes.

A cette huile, la demanderesse donna le nom de: "Huile d'Assurance", et adopta ce nom comme sa "marque de commerce" sous laquelle elle vendit cette huile particulière, pour la distinguer non seulement des autres huiles différentes, mais aussi de toutes les huiles vendues par d'autres qu'elle."

. . . . .

"En vertu de la qualité de l'huile et avec l'aide d'agences actives et d'annonces coûteuses, la demanderesse parvint à se créer un vaste commerce en cet Etat et dans les Etats voisins, commerce profitable pour elle et avantageux pour le public—les témoignages établissant qu'il n'est jamais résulté d'accident de l'usage de cette huile "d'Assurance."

Le défendeur rival marchand d'huiles en cette ville, après que l'huile de la demanderesse eût acquis sa réputation, commença de préparer et de vendre une huile, comme l'Huile d'Assurance et il fit faire une plaque en métal le fac simile de celle dont se servait la demanderesse et avec laquelle il estampillait les canistres renfermant son huile et les vendait sur le marché.

La demanderesse a institué la procédure actuelle pour prévenir, par injonction, l'usurpation de sa marque de commerce, et pour obtenir des dommages."

. . . . .

Comme conclusion, nous considérons que l'intérêt du public, qui est un motif important pour protéger les marques de commerce, est particulièrement compromis dans une affaire comme celle ci. Si, comme le démontrent les témoignages, la demanderesse a dirigé ses affaires de telle sorte, qu'elle a inspiré au public la confiance que l'Huile d'Assurance, fabriquée pour elle et vendue sous cette marque de commerce, est non seulement utile et convenable, mais aussi absolument sûre pour l'éclairage, et ainsi s'est créé un commerce important basé sur cette confiance, nous croyons que la demanderesse et le public ont droit à une protection de leurs relations mutuelles de confiance d'une part, et de leur patronage de l'autre.

Il se peut, comme le prétend le défendeur, que l'huile vendue par lui sous la marque de commerce de la demanderesse, soit égale, sous tous les rapports, à celle de la demanderesse. Mais si le défendeur peut se servir de cette marque de commerce, d'autres marchands moins consciencieux peuvent s'en servir pour des huiles inférieures et dangereuses; et le public en cela perdrait cette sécurité dont il est certain en achetant l'huile ainsi marquée et le commerce de la demanderesse serait détruit.

Le défendeur ne peut, en justice ou en équité, travailler à l'aide de la réputation, de la sagacité commerciale ou de l'entreprise de la demanderesse qui sont représentées et trouvent leur force dans sa marque de commerce.

Nous ne trouvons pas dans les témoignages de preuve suffisante pour baser une estimation de dommages.

Il est donc ordonné, adjugé et décrété que le jugement duquel il a été fait appel soit renversé, et il est maintenant adjugé et décrété que l'injonction primitivement lancée soit rétablie et rendue perpétuelle; et que la demande de dommages de la demanderesse soit repoussée comme en un cas de non-procès. Le défendeur et pétitionnaire de l'appel devra payer les frais dans les deux Cours."

Le droit exclusif de la Compagnie Insurance Oil Tank à sa marque de commerce "Huile d'Assurance," est ainsi pleinement soutenu par la plus haute autorité judiciaire, et tous les marchands de bonne foi et responsables qui désirent acheter et vendre la véritable Huile d'Assurance doivent conclure des arrangements avec la Compagnie ou ses agents pour des approvisionnements réguliers.

Le prix a été réduit de telle façon que l'Huile d'Assurance est maintenant à la portée de tous les consommateurs. Les parents qui tiennent à la vie de leurs enfants et à la sécurité de leurs demeures, ne doivent risquer aucune autre huile dans leurs lampes de famille.

Tout grocer ou marchand au Sud et dans l'Ouest, qui vend la véritable Huile d'Assurance peut montrer à ses clients la

MARQUE DE COMMERCE
HUILE D'ASSURANCE
I. O. T. Co.

et les signes et factures prouvant que l'Huile vient du magasin de la

Insurance Oil Tank Company
95 et 97 RUE GRAVIER,
Nlle-Orléans, Lne.,
ou à l'Agence générale de l'Ouest,
C. W. ROBINSON,
42 West Second Street,
13 juin—1m Cincinnati, Ohio.